

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-000933-180

DATE : 12 décembre 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S (JB4644)

LE CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

Demandeur

et

DANIEL PILOTE

Personne désignée

c.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE, ET AL.

Défendeurs

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

et

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Intervenante à titre amical

JUGEMENT

(sur délai d'inscription et échéancier correspondant)

[1] **CONSIDÉRANT** que le présent dossier est une action collective qui progresse au mérite;

[2] **CONSIDÉRANT** que, le 26 octobre 2021¹, le Tribunal a homologué un protocole de l'instance modifié et a prolongé le délai d'inscription au 23 décembre 2022;

¹ *Conseil pour la protection des malades c. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre*, 2021 QCCS 4474.

[3] **CONSIDÉRANT** la complexité du dossier, l'ampleur du groupe, le nombre considérable de parties défenderesses, de renseignements trouvés et à trouver, le prompt déroulement du dossier à date, l'excellente collaboration entre les parties, la nature du dossier, le cheminement déjà réalisé, le cheminement anticipé pour la finalisation de la mise en état et les échanges des parties par courriel de décembre 2022 avec le Tribunal;

[4] **CONSIDÉRANT** la demande verbale commune des parties du 12 décembre 2022 et la suggestion commune de nouvelle date de mise en état et d'étapes menant à la mise en état, que le Tribunal accepte comme totalement raisonnable et justifiée;

[5] **CONSIDÉRANT** les articles 173 et 158 Cpc;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **PROLONGE** le délai d'inscription du présent dossier au 29 septembre 2023;

[7] **IMPOSE** aux parties l'échéancier suivant pour les dernières étapes de la mise en état du dossier :

Étapes	Dates butoirs
1) Réponses aux engagements souscrits lors des interrogatoires de Centre-Sud et Montérégie-Centre	25 novembre 2022
2) Identification des témoins pour les interrogatoires de Laurentides et Mauricie-Centre-du-Québec	13 décembre 2022
3) Transmission des défenses de Bas-Saint-Laurent, les Îles et soit Chaudière-Appalaches, Montérégie-Ouest ou Saguenay	23 décembre 2022
4) Transmission du reste des défenses et des amendements aux défenses en lien avec la décision concernant la litispendance (COVID)	31 mars 2023
5) 2e vague d'interrogatoires pour Laurentides, Mauricie-Centre-du-Québec et, possiblement, Chaudière-Appalaches	28 février 2023
6) 3e vague d'interrogatoires	30 juin 2023
7) Transmission du rapport d'expertise de M. Aubry	30 juin 2023
8) Transmission des expertises en défense	29 septembre 2023
9) Mise en état du dossier	29 septembre 2023

[8] **LE TOUT**, sans frais de justice.


 DONALD BISSON, J.C.S.

M^e Philippe-Antoine Larochelle, M^e Sébastien Chartrand, M^e Justine Bernatchez et
M^e Anne-Marie Drouin

LAROCHELLE AVOCATS

Avocats du demandeur et de la personne désignée

M^e Jacques Larochelle

JACQUES LAROCHELLE AVOCAT INC.

Avocat-conseil du demandeur et de la personne désignée

M^e Luc de la Sablonnière, M^e Rosalie Jalbert et M^e Marie-Andrée Gagnon

MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Avocats des défendeurs

M^e Isabelle Brunet et M^e Mario Normandin

Bernard Roy (Justice Québec)

Avocats du mis en cause Procureur général du Québec

M^e Kathrin Felicitas Peter et M^e Christine Campbell (absentes)

COMMISSION DES DROITS DE LA PERS. ET LA JEUNESSE

Avocates de l'intervenante

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Date d'audience : 12 décembre 2022 (sur dossier)